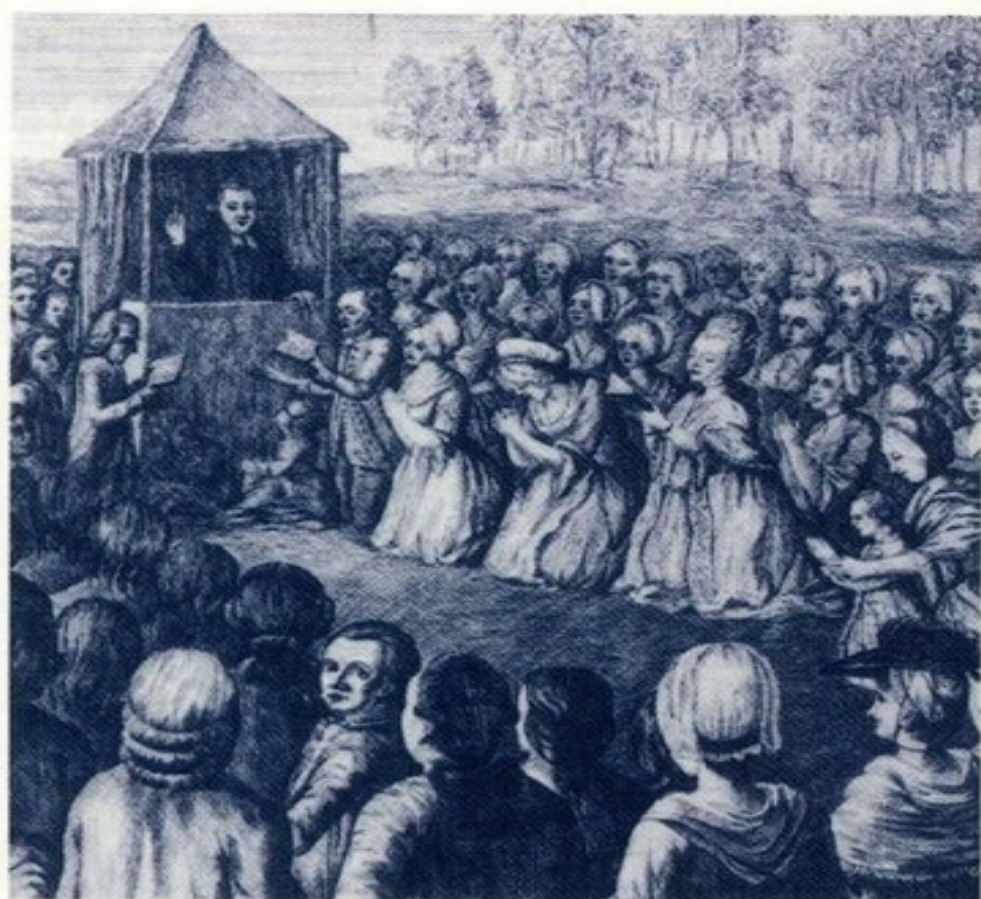


# Philippe Joutard

## Les Camisards



folio histoire

---

Philippe Joutard

# Les Camisards

Gallimard

Philippe Joutard, professeur émérite à l'Université de Provence, enseigne actuellement à l'École des hautes études en sciences sociales.

Ses recherches ont porté sur l'histoire du protestantisme cévenol du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, sur le fonctionnement de la mémoire collective et la place tenue par l'imaginaire dans l'histoire (*La légende des Camisards. Une sensibilité au passé*, Gallimard, 1977). Il a été l'un des premiers historiens à utiliser de façon systématique l'enquête orale et à réfléchir sur les problèmes de méthode posés par cette source. Depuis plusieurs années, il s'intéresse en particulier à l'apparition de la Haute-Montagne dans la sensibilité occidentale (*L'invention du Mont Blanc*, Gallimard, 1986). Il travaille également sur la construction des mémoires historiques à partir de cas français et sur les relations conflictuelles et ambiguës entre l'histoire et la mémoire.

---

## UNE ÉTRANGE RÉVOLTE

Au premier abord, le contraste paraît grand entre les dimensions de la guerre des Camisards et ses résonances. Voilà une affaire qui dans sa phase active n'a guère dépassé deux ans et ne concerne même pas l'ensemble d'une province. Pourtant, la presse du temps s'est passionnée pour l'événement : certains mois, les périodiques mensuels y consacrent plus de 5 % de leur surface, les maxima se situant même entre 16 et 20 %, alors que l'actualité internationale, en pleine guerre de Succession d'Espagne, est très riche. En dix ans, parurent dix livres sur le sujet, sans compter un gros manuscrit recopié à de nombreux exemplaires, douze brochures dont plusieurs furent traduites en anglais et en allemand, et dix éditions de cartes publiées à Paris, Amsterdam, Rotterdam et Bruxelles. Le traducteur toscan de l'un de ces ouvrages pouvait encore parler, vingt ans plus tard, de la retentissante nouvelle de l'étrange soulèvement [...] qui au début de ce siècle a fait tant de bruit non seulement en France, mais à travers toute l'Europe. Ensuite, l'intérêt ne cessa guère, comme le montrent à la fois la quantité des ouvrages publiés sur le thème (près de 300 jusqu'à nos jours) et la qualité de ceux qui furent attirés par le sujet : Marivaux, Voltaire, Malesherbes, le chansonnier Béranger, Balzac, Eugène Sue, Alexandre Dumas et Michelet, pour ne citer que les plus connus. D'une résistance protestante qui a duré trois quarts de siècle, s'est étendue de la Saintonge au Dauphiné, et a revêtu la plupart du temps une forme non violente, c'est le seul épisode avec la révocation de l'édit de Nantes qu'ont retenu les manuels et les grandes histoires générales. Jamais un mouvement populaire en France, en dehors d'événements de la Révolution de 1789 et, évidemment, de la Commune de 1871, n'a suscité une telle production imprimée.

Le premier but de cet ouvrage est d'expliquer cette fascination : elle se comprend aisément si l'on considère la nouveauté et l'étrangeté d'un épisode qui ne se réduit à aucun modèle traditionnel, ni guerre de religion du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, ni révolte populaire de croquants et de nu-pieds : en particulier, à la différence des autres émeutes populaires, la guerre des Camisards a largement dépassé les quelques semaines de combat connu des succès non négligeables : mobiliser deux maréchaux de France et s'en terminer par des négociations entre l'un d'entre eux et de modestes artisans, ce n'est pas courant. Ajoutons qu'elle est porteuse d'une symbolique suggestive. Dans

cette lutte apparemment inégale, le pot de terre semble l'emporter un moment sur le pot de fer, ou, pour employer une image biblique dont les insurgés avaient parfaitement conscience, David une fois de plus part à l'attaque de Goliath.

C'est sans doute la raison pour laquelle, aujourd'hui, les protestants en font un symbole de leur combat passé pour la liberté de conscience. Dans les Cévennes où la tradition orale est encore relativement riche, les informateurs baptisent les camisardes toutes les manifestations de la résistance protestante, pacifiques ou guerrières, qu'elles se situent en 1686, en 1703 ou en 1744. Pourtant, au XVIII<sup>e</sup> siècle, les responsables de la communauté réformée en France ou à l'étranger prenaient bien soin de se désolidariser des Camisards et les opposaient à leurs prédécesseurs et à leurs successeurs. Qui a tort, la tradition orale qui unifie ou confond, ou l'historiographie réformée du XVIII<sup>e</sup> siècle qui différencie ? Continuité ou rupture, c'est une question que les pages qui suivent voudraient élucider. J'ai donc volontairement inscrit cette révolte dans la longue durée d'un comportement de refus : depuis la veille de la Révocation jusqu'à la tolérance de fait des années 1760-1770. Comprendre pourquoi l'insurrection armée a éclaté dix-sept ans après l'édit de Fontainebleau et non immédiatement, établir les liens entre prophètes camisards et prédicants de 1686 ou pasteurs d'après 1715, voir comment la guerre des Cévennes a continué à peser sur le pays, même après sa fin, tels sont les buts des deux premiers chapitres et du dernier. Il n'était pas non plus inutile, même si l'on admet l'importance du phénomène camisard, de rappeler que la résistance du petit peuple protestant des campagnes n'a pas commencé en 1702 et qu'elle ne s'est pas arrêtée en 1710. Autant que l'originalité de l'insurrection cévenole, la persistance de ce refus de céder mérite d'être mise en valeur ; refus qui n'est pas le fait de quelques individus, mais celui d'une communauté tout entière pendant quatre générations.

La richesse des documents sur le sujet est un autre centre d'intérêt ; elle explique aussi la fortune du thème : habituellement, en effet, lorsqu'une guerre civile met aux prises des adversaires inégaux dont l'un s'appuie sur un appareil d'État et possède le monopole des moyens de diffusion, et dont l'autre regroupe, selon la belle expression de Michelet, « ceux qui n'ont pas d'histoire », nous ne possédons qu'une seule version des faits, celle du pouvoir et des classes dirigeantes ; c'est en général le cas des révoltes populaires, connues essentiellement à travers les procédures judiciaires auxquelles s'ajoutent quelques rares manifestes. Or ici, les insurgés peuvent faire entendre leur voix, sinon à égalité avec les autorités, du moins avec assez de force pour que l'on comprenne leur attitude. Plusieurs d'entre eux se réfugièrent après le conflit dans des pays amis ; ils se sentaient toujours

prophètes, mais ils furent peu appréciés et certains eurent même maille à part avec la justice anglaise. Pour les défendre, des amis décidèrent de recueillir leurs dépositions et celles de leurs partisans ; puis ils les publièrent en 1707 dans un ouvrage intitulé *Le Théâtre sacré des Cévennes ou Récit des diverses merveilles nouvellement opérées dans cette partie de la province du Languedoc*. Plus tard, on retrouva les mémoires plus détaillés mais composés dans la même intention ou par deux des principaux inspirés, Abraham Mazel et Élie Marion.

D'un autre côté, le restaurateur du protestantisme après 1715, Antoine Courtonne voulut écrire à son tour une histoire des Camisards. Mais au lieu de recopier ses prédécesseurs, il utilisa la technique très moderne de l'enquête : il rechercha ainsi les témoignages des acteurs encore vivants, par exemple celui d'un brigadier de Cavalier, Bonbonnoux, devenu son compagnon. Il récolta en même temps les journaux de raison ou les mémoires de l'époque, comme celui d'un bourgeois de Calvisson : plus de 2 000 pages sont ainsi conservées dans les dossiers de Courtonne déposés à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève. A ces sources, il faut joindre toutes les pièces saisies sur les protestants arrêtés, copies de sermons, prières, ou méditations prophétiques. Cavalier, le chef camisard le plus connu, a lui-même aussi rédigé ses souvenirs : malheureusement il lui fallait s'adapter à ses protecteurs anglais, et l'image qu'il donne de la guerre correspond plus à l'attente de ces derniers qu'à la réalité. Les phénomènes prophétiques ont ainsi été soigneusement cachés. C'est donc ici un témoignage sur le malentendu avec le monde protestant étranger avant d'être un document sur l'univers camisard. Voilà pourquoi il sera peu souvent cité.

En revanche, j'ai largement utilisé de modestes archives paysannes. Les renseignements directs sur la période camisarde sont assez rares, mais, en contrepartie, les textes qui permettent de reconstituer le climat spirituel et la piété populaire sont nombreux, tels ceux que Daniel Travier (Saint-Jean-du-Gard) a retrouvés dans un hameau de la Vallée Borgne ou cet admirable carnet de plaintes conservé dans la famille de Mme Colanis (Ardèche). Avec beaucoup de gentillesse, ces deux personnes et bien d'autres m'ont fait pénétrer dans l'intimité des mas cévenols du <sup>XVII</sup><sup>e</sup> et du <sup>XVIII</sup><sup>e</sup> siècle en me communiquant ces manuscrits. Dans la mesure où la résistance protestante s'est enracinée dans la cellule familiale, nous atteignons là une dimension fondamentale de l'histoire que décrit ce livre.

Dans l'autre camp, les sources sont plus classiques ; cependant, l'écho suscité par la guerre a multiplié les correspondances privées à tous les échelons, depuis celle de l'intendant Bâville à son frère ou à ses amis jusqu'à de simples religieuses ou de bourgeois moyens qui informent les curieux d'autres provinces.

Sans négliger leurs adversaires, j'ai évidemment privilégié la voix des Camisards et, plus largement, des obstinés religieux : on n'a pas souvent l'occasion d'entendre « ceux qui n'ont pas d'histoire ». Toutefois, je me suis efforcé de présenter un échantillon des divers types de documents écrits à notre disposition, ils se situent à des niveaux sociaux et culturels très variés comme l'indiquent les différences de style, certains étant remplis de tournures occitanes et révélant une faible maîtrise du français. Aussi je n'ai pas voulu aggraver les difficultés de lecture en reproduisant les diversités orthographiques ; sans hésitation, ni remords, j'ai systématiquement modernisé l'orthographe de tous les textes<sup>1</sup> pour que ces témoignages puissent être lus par d'autres que les historiens professionnels, et en particulier par les descendants de ceux qui « résistèrent ». Je crois, d'ailleurs, que ces documents, par-delà les frontières confessionnelles ou régionales, devraient émouvoir tous ceux pour qui « le mot non fermement opposé à la force possède une puissance mystérieuse qui vient du fond des siècles ».

Il n'est pas incongru, en effet, d'appliquer à ces combattants pour leur foi l'admirable formule par laquelle Malraux définissait les maquisards du plateau de Glières : « Ce non du maquisard obscur collé à la terre pour sa première nuit de mort suffit à faire de ce pauvre gars, le compagnon de Jeanne et d'Antigone... l'esclave de toujours oui<sup>2</sup>. »

---

<sup>1</sup> Le travail avait d'ailleurs été déjà fait pour la plupart des documents édités au XIX<sup>e</sup> siècle, d'où une diversité supplémentaire qui ne doit rien aux différences culturelles du temps et interdisait de toute façon le respect intégral de l'orthographe originale.

<sup>2</sup> Voir Notes, p. 267.

<sup>3</sup> Le Monde, 4 septembre 1973, p. 10.

---

1

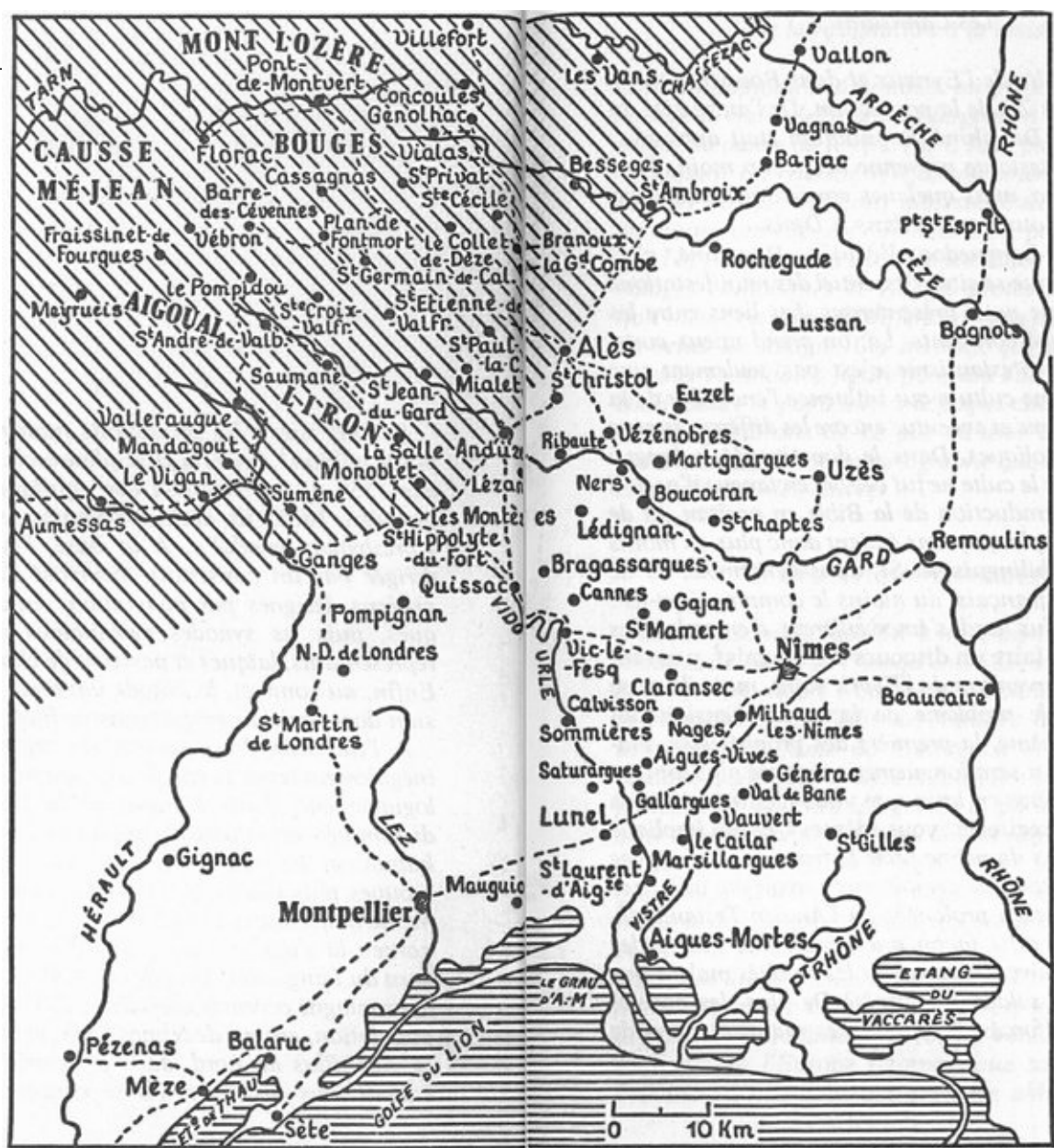
De la résignation  
à la résistance



---

Au XVII<sup>e</sup> siècle les protestants français n'atteignaient pas le million<sup>1</sup>. Selon la Discipline ecclésiastique adoptée dès 1559 et qui subsista avec quelques modifications jusqu'en 1685, ils étaient organisés selon le système « presbytérien synodal ». A la base, l'église locale était dirigée par un consistoire composé d'un pasteur et des anciens désignés par cooptation. Au-dessus, les colloques, puis les synodes provinciaux regroupaient des représentants, laïques et pasteurs de chaque église locale. Enfin, au sommet, le synode national assurait la cohésion doctrinale du protestantisme français.

A l'intérieur du royaume, les réformés étaient très inégalement répartis à la fois géographiquement et sociologiquement. Dans le nord de la France, ils étaient disséminés et fortement urbanisés : près de la moitié habitaient les villes. Dans le Midi, ils formaient des groupes plus compacts et à base rurale. Ils devenaient même majoritaires dans les Cévennes et la plaine avoisinante : là s'aggloméraient au diocèse de Bâville, l'intendant du Languedoc, près de 200000 religionnaires. Dans la montagne cévenole elle-même, ils formaient 90 % de la population, autour de Nîmes 85 %, et encore les 2/3 dans la ville. Plus au nord, dans le Vivarais, les protestants étaient plus dispersés. Ils se concentraient cependant autour de la vallée de l'Eyrieux et dans Boutières où ils constituaient les 2/3 de la population. De l'autre côté du Rhône, dans le Dauphiné, la situation était analogue : une densité protestante moyenne beaucoup moins forte qu'en Languedoc, mais quelques concentrations autour de Dieulefit et Bourdeaux et dans le Diois.



Cévennes-Bas-Languedoc, Vivarais, Dauphiné, c'est dans cette zone que se situent l'essentiel des manifestations de résistance que nous présenterons. Les liens entre les trois pays ont été constants. Là, on prend mieux conscience que le protestantisme n'est pas seulement une religion, mais une culture qui influence l'ensemble de la vie des populations et accentue encore les différences avec les voisins catholiques. Dans le domaine de la langue d'abord : jamais le culte ne fut célébré en langue d'oc et il n'y eut pas de traduction de la Bible en occitan, ni de sermons. De simples paysans étaient donc plus ou moins encouragés à un bilinguisme. Si, dans l'ensemble, ils ne parlaient pas le français, du moins le comprenaient-ils : les auditeurs plus tard s'émerveillèrent d'entendre des paysans illettrés faire un discours en français<sup>2</sup>, y voyant le signe de l'intervention de l'Esprit saint, mais ils ne se posent jamais le problème de la compréhension des auditeurs. De même, la première des prophétesses, Isabeau Vincent, qui sera longuement évoquée plus loin, se moquait des prières en latin que vous n'entendriez pas quand vous les réciteriez vous-mêmes<sup>3</sup>, ce qui implique qu'il n'en est pas de même pour

français. Le langage courant des protestants semble aussi avoir été influencé par la fréquentation prolongée de l'Ancien Testament<sup>4</sup>. N'est-ce pas de cette façon qu'à la fin de la guerre des Camisards, à Sauve, on reconnut les révoltés malgré leur déguisement de soldats royaux<sup>5</sup> ? De plus, les consistoires se sont efforcés d'éliminer des manifestations de cultures populaires assimilées au paganisme comme les feux de la Saint-Jean et plus largement toutes les fêtes de saints, la danses ou le charivari, sans parler des pratiques magiques. La réussite n'a certainement pas été totale : nombre de coutumes ont subsisté souterrainement. Tout au moins, on les a tellement refoulées assez profondément pour que l'apparence extérieure fasse éclater le contraste entre villages catholiques et villages protestants. L'alimentation même est signe de différenciation par l'intermédiaire du refus du maigre. Ce qui était interdit, qui aujourd'hui peut sembler secondaire, figure pourtant dans le catéchisme de Drelincourt si populaire à l'époque chez les protestants, parmi les raisons de ne pas adhérer à la Communion romaine dans le même paragraphe que le culte des saints et le salut par les œuvres<sup>6</sup>.

#### LA POLITIQUE DE LOUIS XIV

Est-il besoin de rappeler longuement la politique protestante de Louis XIV jusqu'en 1685, sinon pour réfuter l'explication encore trop souvent donnée des origines de la Révocation de l'édit de Nantes : le roi vieillissant, influencé par Mme de Maintenon et son confesseur, voulant racheter son passé et faire son salut sur le dos des protestants. La chronologie de la persécution contredit cette théorie, car dès le début de son règne, dans un temps où les préoccupations religieuses ne le troublaient pas beaucoup, Louis XIV fit expérimenter la plupart des mesures de contraintes violentes qui précédèrent la Révocation, en particulier les fermetures de temples et même les tristes dragonnades<sup>7</sup>. De 1669 à 1679, les protestants obtinrent un sursis relatif qui correspond à la période de la guerre de Hollande. Le roi ne voulait pas donner le sentiment à l'Europe réformée que sa lutte contre les Provinces-Unies était une croisade antiprotestante, et il espérait sans doute parvenir à faire disparaître par la douceur « l'hérésie de Calvin », grâce à la caisse de conversion, par exemple, qui accordait aux nouveaux convertis des aides pécuniaires. La guerre terminée, le pouvoir reprend sa politique initiale en l'accentuant. C'est dire que les motivations proprement politiques l'emportent largement sur les préoccupations strictement religieuses : montrer à l'Europe catholique que le « grand roi » est plus capable de réunifier la Chrétienté qu'

l'empereur qui vient d'arrêter les Turcs sous les murs de Vienne en 1683 (sans concours de la France pourtant sollicité), ou le pape avec qui il est en conflit ; plus encore, renforcer l'unité politique du royaume et l'absolutisme par l'unité de foi. Ce dernier mobile est largement compris par le personnel administratif, et en particulier par l'un des protagonistes du drame, l'intendant du Languedoc pendant la guerre des Camisards, Lamoignon de Bâville<sup>8</sup>. Celui-ci l'exprime très clairement en 1698, treize ans après la Révocation, alors que, devant le premier échec de la contrainte, le pouvoir royal hésite et interroge évêques et intendants concernés sur la politique à suivre :

On a regardé de tout temps la religion comme le lien de la société et le fondement de la paix et de la tranquillité des États, c'est elle qui, sur la loi de Dieu et sur les lois de la justice naturelle, entretient l'ordre de la subordination et de la domination pour les hommes, qui donne du poids à l'autorité des uns, qui plie les volontés des autres à l'obéissance, qui unit les sujets à leur souverain par des principes de nécessité et de conscience et le souverain à ses sujets par une sollicitude de protection et de conduite [...].

Mais lorsque les sujets ont une religion différente de celle du prince, la domination de l'un ne peut être entière, ni la dépendance des autres. Comme ils ont des principes différents, il est difficile qu'ils concourent toujours unanimement à la même fin ; la conscience de l'un peut obliger à commander ce que la conscience des autres croira ne devoir accomplir ; il ne peut y avoir entre eux d'union parfaite, ce nœud est toujours prêt à se relâcher ou à se rompre, qui fait que la diversité d'opinion et de créance est une source de dissension et de discorde ; que les schismes spirituels produisent d'ordinaire les schismes civils, je veux dire les factions et les guerres domestiques ou étrangères, et que toute la puissance du souverain doit s'appliquer à réduire surtout en matière de religion toutes les divisions à l'unité, quand il le peut, sans hasarder son autorité et sans troubler l'économie de son État [...]. Encore que cette maxime convienne aussi bien aux princes hérétiques qu'aux catholiques, il est certain pourtant que de toutes les religions, la catholique est la plus douce et la plus paisible, soit parce qu'étant supérieure aux autres par sa vérité, par son ancienneté, par son étendue, elle n'a pas besoin de faire comme elles de si grands efforts pour se soutenir, soit parce qu'elle inspire à ceux qui la suivent des sentiments plus humbles, plus patients et plus pour les puissances que Dieu a ordonnées ; soit parce qu'étant née et sortie pour ainsi dire du sein de la charité et de la grâce de Jésus-Christ, elle conserve encore la douceur de son origine, au lieu que les hérésies étant d'ordinaire filles de l'orgueil

de l'ambition ou de la colère de ceux qui les ont produites, elles retiennent toujours un peu de leur agitation et de leur inquiétude<sup>9</sup>.

Thème que ne désavoue pas plus tard Voltaire lorsqu'il justifie implicitement Louis XIV en accusant les protestants d'être républicains<sup>10</sup>.

Il ne faut pas perdre de vue cette conception pour comprendre l'attitude d'autorités qui voient dans les « opiniâtres » même pacifiques, non pas des gens qui défendent leur foi, mais des rebelles au souverain et des séditeux.

#### LA RÉSIGNATION PROTESTANTE

A partir de 1680 donc, la position des protestants devient intenable. Pour évoquer le calvaire de tout un peuple, il vaut mieux citer cette plainte populaire du Vivarais, pieusement recopiée bien longtemps après les événements plutôt qu'énumérer la longue suite des ordonnances royales. Certes la maladresse du transcripteur, qui maîtrise mal la langue française et truffe le texte de tournures occitanes, rend parfois la lecture difficile d'autant plus que la disposition en vers est disparu, mais ces modestes couplets résument bien l'espérance naïve à l'égard de la bonté royale, les persécutions et cependant la rapide résistance avec la réunion clandestine.

#### Complainte sur la destruction des temples

- 1 - Écoutez le regret, messieurs je vous prie, du pauvre mon(t)peller qui n'ont point de justice, qui n'ont point de justice, a été condamné de détruire les temples ou bien d'être rasés.
- 2 - Depechons un courier à la poste bien vite, à la poste bien vite, pour aller à Paris pour voir si<sup>11</sup> n'aurons grace du noble roy Louis.
- 3 - Quand n'en fut à Paris devant le roy de France son chapeau à la main faisant grand reverance en luy disant mon Sire nous vous voudrions prier de nous laisser nos temples pour le bon Dieu prier.
- 4 - Le roy n'a répondu suivant cette demande, l'y voit une ordonnance de la loy de Calvin, que par toute la France, nous en voirons la fin.
- 5 - Quand le courier n'a vu que peut pas avoir grace. S'en tourne à Monpeillier comme un homme message, comme un homme message retourne à Monpteiller ; en rentrant dans la ville vu le temple rasé.
- 6 - A pauvre mon (t) peller mon Dieu je te regrette, tu t'es toujours fiés à Monsieur de La Tourette<sup>12</sup>, à Monsieur de La Tourette qui t'a toujours trahi te

faisant bonne mine et se moque de qui.

7 - Nous n'avons plus de lieu pour n'en dire nos prières rien qu'un petit bois au dessus de les Ollières<sup>13</sup> au-dessus de les Ollières au proche de Vernoux allons y tous mes frères prier Dieu entre tous.

8 - A pauvre vivaret mon Dieu, je te regrette, ils t'ont tué tes poules et mangé tes moutons et n'en violé de femmes ont pillé leurs maisons.

9 - Mais dedans Chalancon y ont fait de grand ravage l'espace de trois jours y ont tenu le pillage il(s) n'en viole(nt) de filles et de femmes aussi forcent leur conscience. Dieu leur prendra merci.

10 - Qui a fait la complainte, c'est un soldat bien drole l'a faite composer tout revenant de l'armée, tout revenant de l'armée, s'est mis dans un couvant, recommanda son ame au grand Dieu tout puissant<sup>14</sup>.

L'allusion à la démarche très respectueuse auprès du roi, non suivie d'effet, reflète bien le seul type d'action mené par le parti protestant pour enrayer le processus de persécution. Curieusement, en effet, les chefs réformés semblent étrangement désarmés.

Un avocat nîmois, Brousson, proposa bien d'organiser une véritable manifestation de résistance non violente en 1683 : partout où l'exercice public du culte venait d'être interdit, les réformés, sans ostentation mais publiquement, se réuniraient pour célébrer le culte. Brousson expliqua plus tard les buts d'une telle manifestation :

Cette résolution était la moins dangereuse que l'on pouvait prendre en pareille occasion. A l'égard de Dieu, le plus sûr c'est toujours de nous déclarer pour lui et de le mettre de notre côté. A l'égard des hommes, plus ils voient en nous de tiédeur et de timidité, plus ils nous oppriment. Il est sûr que si tous les réformés eussent paru dans le sentiment, on n'aurait exercé aucune rigueur contre eux et qu'alors S.M. reconnaissant qu'on lui avait imposé quand on lui avait fait entendre que les réformés n'ont pas assez d'attachement à leur religion pour être en état de soutenir une grande épreuve, n'aurait pas voulu pousser les choses plus loin, et nous aurait donné le repos et la liberté de conscience que l'on nous avait injustement ravis<sup>15</sup>.

La plupart des grandes églises refusèrent en effet de s'associer au projet. Il n'y eut guère de rassemblement qu'à Saint-Hippolyte-du-Fort en Cévennes, dans le Vivarais et le Dauphiné : là, d'ailleurs, les choses allèrent au-delà de ce qui était prévu puisque les protestants n'hésitèrent pas à résister par les armes devant l'attitude offensive des troupes.

Cette passivité étonnante s'explique en partie par l'enseignement constant de pasteurs du XVII<sup>e</sup> siècle insistant sur l'obéissance sans condition au souverain comme le rappelle une lettre au roi envoyée au cours du dernier synode national avant la Révocation, tenu à Loudun en 1659 :

Les rois de ce monde tiennent en quelque manière la place de Dieu et sont son vrai portrait vivant sur la terre. Ce sont les maximes fondamentales de notre créance que nous avons appris pendant toute notre enfance, que nous tâchons de pratiquer pendant toute notre vie et que nous inculquons comme un devoir indispensable à tous nos troupeaux<sup>16</sup>.

Même au plus fort de la répression, beaucoup de ministres, et non des moindres, conservent le même sentiment. Ainsi Merlat, qui fut pourtant persécuté et dut s'exiler, fait paraître en 1685 un traité sur le pouvoir absolu des souverains où il écrit :

Les souverains à qui Dieu a permis de parvenir au pouvoir absolu n'ont aucune loi qui les règle à l'égard de leurs sujets. Leur seule volonté est leur loi et ce qui leur plaît est licite dans cette relation à ceux sur qui ils dominent quoique Dieu doive un jour examiner leurs comptes (...). De là résulte l'impunité universelle de leurs actions parmi les hommes et l'engagement des peuples à souffrir sans rébellion tout ce que de tels princes peuvent leur faire souffrir, n'y ayant que Dieu seul qui ait le droit de venger<sup>17</sup>.

Propos que n'auraient pas désavoués les théoriciens catholiques les plus intransigeants de la Monarchie absolue.

Ajoutons-y le conformisme de nombreux notables à la tête des principales églises du royaume. Ce que notait avec tristesse le célèbre pasteur Claude peu avant la Révocation :

Je ne sais ce qui arrivera de notre troupeau, je ne remarque que peu de zèle, beaucoup de mondanité et un attachement inviolable au temporel [...] ce que je vous ai mandé touchant le dedans, consiste en une mollesse effroyable et en un parti qui se forme dans le troupeau pour composer<sup>18</sup>.

Attitude aux conséquences graves car elle donna illusion aux autorités qui suffirait d'une pression un peu plus forte pour se débarrasser de « l'hérésie ». C'est un des thèmes favoris de l'argumentation de Bâville après 1685 pour préconiser une politique de contrainte sévère : quoi que le roi fasse, les nouveaux convertis ne bougeront pas parce qu'il y a longtemps qu'ils ont pris parti entre leur bien et leur

religion et qu'ils ont préféré le premier<sup>19</sup>.

---

Apparemment d'ailleurs, cette résignation ne se limitait dans le Languedoc qu'aux notables si l'on en juge par la facilité déconcertante avec laquelle les autorités obtinrent les abjurations avec la seule menace de l'arrivée des dragons sans qu'elle soit suivie d'effet. A mesure que les troupes avançaient, les protestants se pressaient en foule pour signer le registre comme le montre l'exemple de Lasalle<sup>20</sup> :

Oct. 1685 - 10 : 4 14 : 39  
12 : 5 15 : 265  
13 : 7

Le responsable de l'opération, le maréchal de Noailles, se demande où loger les troupes : Je ne sais plus que faire des troupes parce que les lieux auxquels je les destinai se convertissent tous généralement et cela va si vite que tout ce qu'elles peuvent faire est de coucher une nuit dans les lieux où je les envoie<sup>21</sup>.

Les réformés furent probablement démoralisés par l'absence de réaction de leurs dirigeants et le départ rapide de leurs pasteurs ; ils furent aussi affolés par les nouvelles qu'ils avaient reçues du Béarn ou du Poitou, sur les atrocités qui accompagnaient les dragonnades.

#### LES RÉSISTANCES AUX CONVERSIONS

Il ne faut pas cependant en déduire, comme le firent les autorités, que les protestants méridionaux avaient peu d'attachement pour leur foi. D'abord certains n'hésitèrent pas à s'exiler. Le souvenir en est resté dans l'une des strophes d'une complainte vivaroise sur l'affliction de l'Église :

Adieu pauvre roulant  
Tu t'en vas bien doulant  
Tu t'en vas dans l'Angleterre  
ou dans le Brandebourg  
Pour faire ta demeure  
Souhaiter un beau séjour<sup>22</sup>.

Le nombre dans nos régions fut faible il est vrai, 8 % seulement des réformés en Vivarais et dans le Bas-Languedoc, les Cévennes se situant au dernier rang de



provinces synodales avec 5 %. Le phénomène est très explicable : il s'agit de pays éloignés des frontières et à dominante paysanne, ce qui ne facilite pas l'exil. Il est plus facile à un artisan ou à un bourgeois de transférer ses biens ou d'offrir sa compétence à l'étranger. En revanche, l'arrière-pays montagneux favorisait la clandestinité. Plusieurs centaines de protestants, refusant l'abjuration, se réfugièrent dans les Cévennes. Certains y séjournent plusieurs années : ainsi cette vieille femme qui à 74 ans abandonna avec sa fille une maison près de Lasalle et qui resta jusqu'en 1692 à la campagne, n'habitant ni ville, ni village, et n'entrant que fort peu de maisons<sup>23</sup>.

Dans plusieurs endroits l'opération de « conversion » fut difficile : à Sommière par exemple, il fallut mettre les réformés tout au pillage. Près de Nîmes, le logement des gens de guerre a ruiné presque tous les habitants de Gallargues<sup>24</sup>.

Il est aussi évident que la pratique du double jeu - donner une signature tout en conservant ses convictions - fut la tentation permanente pour les notables : la très grande majorité y succomba. Mais il existe des exceptions, tel Jean Nissoles bourgeois de Ganges. Toute sa famille s'est faite catholique. Il est le seul à résister huit jours après l'arrivée des troupes dans la ville. Sa sœur, craignant la catastrophe, lui envoie un de ses amis. Voilà comment Nissoles raconte la discussion et ses suites :

Le tentateur me dit que me connaissant propre à consoler les malades et assez hardi pour leur faire la prière sans crainte, il ne doutait point que ce ne fut offense à Dieu et un défaut de charité en moi de les abandonner d'autant mieux que je pouvais compter de n'aller jamais à la messe, qu'on se contenterait de ma simple signature... j'avoue franchement que cet homme me prit par mon faible. Je crus que je pouvais, sans intéresser ma conscience, me présenter devant le prêtre, et qu'il pouvait écrire tout ce qu'il voudrait pourvu que je n'en susse rien et que je n'y eusse aucune part. Mon tentateur s'en alla donc plein d'espérance : il trouva ma sœur et son descendant, à qui il raconta toute notre conversation... Pendant que ces gens parlaient encore, ma conscience se réveilla... ; elle me mit devant les yeux toutes les menaces que Jésus-Christ dénonce contre les tièdes et contre les timides. Dans cet état, accablé de douleur et de remords je jetai les yeux sur des Psaumes qui se trouvèrent devant moi. En ouvrant le livre, la Providence me fit tomber sur un endroit qui me pénétra ; ce fut le 2<sup>e</sup> verset du Psaume XXVI où il est dit :

Seigneur, essaye-moi ;  
Je requiers que de toi  
Sondé je sois, et éprouvé

Mes reins et mes pensées

Dans le feu soient lancées

Pour voir quel je serai trouvé.

Je fis alors cette courte prière à mon Dieu : « Seigneur, lui dis-je... Voudrais-tu ne me plus continuer ton assistance et m'abandonner aujourd'hui à moi-même dans mon plus pressant besoin ? – Non. Seigneur, je sais que tu ne le feras pas ! » Le bon Dieu m'exauça dans ce moment. Il remplit mon cœur d'une joie véritable et solide, il fortifia ma foi et m'affermis si bien dans la résolution de tout souffrir plutôt que d'abandonner sa sainte religion, que les plus terribles supplices n'auraient pas été capables de m'ébranler... J'étais dans ces transports... lorsque mon séducteur entra de nouveau dans ma chambre... « Je puis bien compter, me dit-il, sur ce que vous m'avez promis ? » Je lui répondis, tout ému, que jusqu'ici je l'avais cru de mes meilleurs amis, mais que je voyais avec un chagrin extrême que je n'avais pas de plus cruel ennemi au monde, puisqu'il voulait me faire renier mon Sauveur et abandonner sa sainte communion. Je l'exhortai à se mettre à genoux avec moi, et à demander tous deux pardon à Dieu, lui d'avoir voulu me tenter, et moi de n'avoir pas fermé l'oreille à ses séductions. Après notre prière, il se releva les yeux mouillés de larmes, il me protesta qu'il se repentait de tout son cœur de ce qu'il m'avait dit, et qu'à l'avenir, dût-on le combler de biens, il ne se chargerait plus de semblables commissions<sup>25</sup>.

#### LA COLÈRE DE DIEU

Sur le moment, ce type de comportement reste rare, mais à peine les réformés ont-ils abjuré que le remords d'avoir cédé si facilement s'empare de l'âme de beaucoup de nouveaux convertis. Déjà préparés par leur formation calviniste, et plus largement par le climat spirituel d'une époque nourrie d'augustinisme, à l'idée d'un caractère irrémédiablement pervers de l'homme, ils tirèrent de leur abjuration ce qui alimentait cette conviction. En outre, profondément marqués par l'Ancien Testament, ils étaient persuadés que toutes les calamités qui s'abattaient sur l'homme sont autant de signes de la punition de Dieu pour son infidélité. Ces sentiments transparaissent parfaitement dans les premières expressions de la résistance protestante, les modestes prières composées peu après la Révocation :

Les enfants ont déshonoré les pères et mères, les pères et les mères n'ont eu aucun soin de l'instruction de leurs enfants, l'amour-propre nous a dominé

l'orgueil nous a enflés, l'ambition nous a transportés, le désir de vengeance nous a rendus furieux et a enfanté mille procès et mille querelles qui nous ont divisés, nous avons voulu (p) tés sales nous ont rendus infâmes et abominables, notre avarice a été comme un feu qui a tout embrasé et qui n'a jamais dit c'est assez, nous avons trompé nos prochains, nous les avons noircis par nos calomnies, tu nous as souvent admonestés, tu nous as souvent menacés par la bouche de tes serviteurs, mais nous avons fermé l'oreille et le cœur à tes remontrances et à tes menaces, tu nous as fait souvent sentir tes verges, mais nous n'en avons pas profité, nous avons vu la désolation de plusieurs églises, mais les exemples de ta colère ont peu dompté notre endurcissement [...] tu as démoli notre temple parce que nous l'avions profané par notre impiété, on y lisait ta parole, et nous remplissions ce saint lieu de murmures et d'entretiens profanes, on y prêchait ton évangile et nous entretenions nos esprits des pensées du monde, nous en sortions aussi corrompus que nous étions entrés<sup>26</sup>.

Dans cette optique, même les calamités naturelles deviennent les preuves de la colère de Dieu. Les allusions dans cette autre prière ne sont pas vagues : non seulement les caractéristiques du climat cévenol sont bien décrites, mais les hivers rigoureux comme les étés insupportables correspondent à ce que Le Roy Ladurie a relevé pour la période antérieure à la Révocation<sup>27</sup>. Les dérèglements du climat sont eux-même annonciateurs des persécutions qui sont ici rappelées avec une précision inhabituelle pour les prières protestantes du temps, où les malheurs des réformés sont d'ordinaire assimilés à ceux d'Israël sans référence très explicite aux réalités de l'époque :

Les saisons étaient souvent dérégées, les hivers extraordinairement rigoureux, les étés insupportables et souvent ils se confondaient l'un et l'autre par de fréquents dérèglements qui semblaient nous avertir des nôtres et qui nous causaient de graves maladies violentes. Les déluges fréquents emportaient quelquefois nos moissons et nos arbres et inondaient nos terres. Les sécheresses succédaient à ces premiers jugements et goutaient [sic] tous nos fruits cependant nous étions sourds à toutes ces voix et nous ne retournions point jusqu'à l'Éternel, aussi ta colère ne s'est-elle pas arrêtée à quelques coups de verge, tu as redoublé tous les châtiments, tu as fait passer et repasser chez nous le soldat insolent et cruel, il a logé à discrétion, il nous a pillés et nous a abattus sans qu'on nous donnât du secours et pour comble de nos maux, nous avons entendu publier à tout moment des arrêts foudroyants, tantôt contre nos personnes, tantôt contre nos enfants, tantôt contre nos domestiques, tantôt contre nos libertés les plus fortes et les plus précieuses, nous avons vu nos

juges qui avoient été pris d'entre nos frères honteusement dégradés, nos artisans interdits, nos églises détruites, nos pasteurs exilés, et les grands et les petits, les riches et les pauvres, dans les alarmes continuelles<sup>28</sup>.

#### LA FAMILLE GARDIENNE DE LA FOI

Ces prières dont nous ignorons les auteurs, ont été composées pour être méditées au cours de véritables cultes de famille où le père lisait la Bible, entonnait un psaume et rappelait les différences de doctrine qui séparent réformés et catholiques. Elles nous apportent un premier témoignage sur le rôle déterminant de la famille dans le maintien de la foi réformée ; ce n'est pas le seul, l'un des principaux inspirés de la guerre des Camisards, originaire de Barre-des-Cévennes, Élie Marion, nous en offre un autre plus explicite encore :

Je n'ai jamais su, ainsi que je viens de le dire, que dans notre famille il y eut aucun papiste ni aucun qui ait professé autre religion que la protestante suivant la confession des Églises de France, jusques en l'année 1685 que le Roi, comme l'on sait, par les dragons, par le clergé et les bourreaux, força tout son peuple protestant à embrasser le papisme. J'étais alors âgé de sept ans. Je n'ai jamais fait aucune abjuration ni acte de la Religion Romaine que d'aller quelque fois à la messe, étant forcé comme tous autres enfants par les maîtres d'écoles que le Roi avait envoyés dans tous les endroits protestants pour instruire la jeunesse. Les instructions secrètes que je recevais tous les jours par mon père et ma mère augmentaient si fort mon aversion pour l'idolâtrie et pour les erreurs du papisme qu'étant parvenu à l'âge de connaissance, je ne pratiquais plus que les assemblées des protestants qui se faisaient dans les déserts, dans les lieux cachés<sup>29</sup>.

La confirmation de cette attitude nous est donnée, du côté des parents, par l'ancien secrétaire du consistoire de Saint-Hippolyte-du-Fort, Lezan. Vers la fin de sa vie, il note dans son livre de raison, en manière de conclusion :

Afin que mes enfants se puissent souvenir que la religion que nous professons et dans laquelle ils étaient entrés par le baptême, est toute pure et toute sainte, j'en vas leur faire un abrégé très sincère de ce que nous y professons et de ce que nous y croyions afin qu'ils se conservent dans cette pureté et que lorsque Dieu leur voudra faire cette grâce de les tirer de la religion dans laquelle ils sont malheureusement entrés, ils ne fassent pas la sourde oreille à la voix de Dieu qui le

appellera sans manque, comme il fit autrefois au peuple d'Israël après 70 ans de captivité. Et pour cet effet, je leur vas faire un abrégé de notre croyance et ensuite leur ferai voir ce que l'Église Romaine croit qui n'est point du tout conforme à la Parole de Dieu ni à la croyance des anciens pères de l'Église au lieu que la nôtre était conforme à cette divine parole et au sentiment des anciens Pères. Le Seigneur me veuille assister dans cette œuvre et fasse qu'elle soit en édification à ma pauvre famille<sup>30</sup>.

Si, dans les premiers temps de la Révocation, les autorités locales partagèrent l'optimisme de Versailles : les enfants seront du moins catholiques si les pères sont hypocrites, elles durent rapidement déchanter ; et en 1698, Bâville avoue dans un mémoire :

S'ils [les pères] envoient par force leurs enfants aux écoles pendant le jour, ils détruisent le soir tout le bien que les maîtres ont pu faire, et plus ils voient qu'on prend d'attention à élever malgré eux leurs enfants dans la religion catholique, plus ils prennent de peine à leur donner des impressions contraires, ils attendent au moins que leurs enfants soient sortis de l'âge de douze ans pour les filles, et de quatorze ans pour les garçons et alors ils les persuadent tout ce qu'ils veulent et leur font suivre leurs mauvais exemples, tout ce qui s'est fait auparavant ne sert plus de rien<sup>31</sup>.

Quant aux femmes, pour l'évêque d'Alais : Elles sont la principale cause de désordre des familles pour ce qui regarde la religion, elles retiennent leurs maris et inspirent tout ce qu'elles veulent<sup>32</sup>. Les notables, restés fidèles, se contentent de cette résistance familiale clandestine ; les plus audacieux d'entre eux brocardent la liturgie catholique ou refusent le prêtre à l'heure de la mort. Ce sont en tout cas les seuls délits pour lesquels ils sont 28 poursuivis massivement <sup>33</sup>.

#### LA RÉSISTANCE OUVERTE

Le peuple des campagnes affirme très tôt publiquement son hostilité à sa nouvelle religion. D'abord, dès que la contrainte se relâche un peu, plus personne ne fréquente l'église : le vicaire de Gallargues (près de Nîmes) en fait la triste expérience, moins de deux ans après la Révocation :

[Registre de la communauté de Gallargues] 1685, 27 Juillet [Dans l'église du lieu le Sr Fabre, prêtre, représente que pendant trois ou quatre mois qu'il a été malade

la plupart se sont beaucoup relâchés de leur devoir et de leur zèle pour la religion ce qui l'obligerait d'en donner incessamment avis aux puissances. Sur quoi a été délibéré qu'on distribuera à l'entrée de l'église au commencement de chaque messe à chaque particulier qui y entrera, des cachets qui seront de suite rapportés chez Messieurs les inspecteurs de chaque quartier pour être ensuite vérifiés sur le nombre des particuliers et des familles, se chargeant lesdits consuls Sieurs Consuls de faire emprisonner incessamment à la sortie de la messe ceux qui ne seront pas tenus dans le respect et la décence requise [...] A quoi tous les habitants ille présents se sont soumis [...] remerciant en tant que de besoin le Sr Fabre vicaire, de ses soins et de la peine qu'il prend pour le bien et avantage de chacun<sup>34 bis</sup>.

Ensuite les cultes de famille peuvent s'agrandir, réunissant des amis et des voisins, devenant ainsi presque publics. La pratique paraît même antérieure à la Révocation et s'est développée dès la démolition des temples, puisqu'en août 1685 une déclaration royale interdisait aux prétendus réformés de s'assembler sous prétexte de prières publiques... ailleurs que dans les temples et avec un ministre de culte<sup>35</sup>. Pour aider à la multiplication de ces cultes, des protestants exilés, qui faisaient donc partie de ce que l'on a appelé le Refuge, imprimèrent une véritable liturgie pour les chrétiens privés de pasteurs dont les autorités saisirent plusieurs copies manuscrites.

Mais surtout les plus audacieux se réunissent au Désert pour prier Dieu comme ils le veulent. Le mot Désert ici n'est pas seulement pris dans son sens propre, lieu écarté et solitaire, mais plus profondément dans le sens biblique.

Les premières assemblées clandestines sont attestées très tôt. Dix jours après la Révocation, on entend dans une métairie près d'Anduze, quelques personnes chanter le psaume LXIX. Le dimanche suivant dans la paroisse voisine, plus d'une centaine de personnes tiennent là une première assemblée avec chants de psaumes et prédications. A Vauvert (15 km au S.-O. de Nîmes), dans le souterrain d'un château quelques jours avant la Noël 1685, un proposant<sup>36</sup> de Nîmes, Fulcran Rey adjure ses auditeurs de ne point aller à la messe pour s'y prosterner devant les images de Baal<sup>37</sup>. Exemples parmi d'autres, qui pourraient être multipliés par dizaines. Il n'est pas douteux que nombre des premiers assistants se recrutent parmi les fugitifs qui ont refusé de céder. Mais il en est aussi plusieurs qui regretteront déjà leur abjuration et qui trouvent dans les risques courus une manière de repentir. C'est sans doute l'un d'entre eux qui composa cette prière destinée à être récitée en arrivant sur les lieux de l'Assemblée :

[Une] partie des personnes qui composent toutes nos Églises de France ont ren

ta vérité de bouche, par écrit ou par leurs actions criminelles ; certainement nous avons été des lâches et des timides ; nous nous sommes précipités comme de l'eau nous avons plus craint les hommes que toi, ô Dieu, puisque nous avons abandonné la pure et sainte religion qui nous avait été laissée par les prophètes et par les apôtres et que nos pères nous ont transmise au péril de leur sang et de leur vie. Juste juge, notre péché est si énorme qu'il nous effraye, notre conscience nous reproche à toute heure, nous ne pouvons plus souffrir les frayeurs que nous causent l'horreur que nous avons de notre péché : nous te voyons depuis notre Révolte qu'il nous précipite comme un juge irrité tout prêt à nous précipiter dans les enfers, c'est pourquoi, ô Dieu, nous venons en ces lieux pour gémir, pour pleurer amèrement ; nous y venons même au milieu des dangers qui nous environnent, comme des brebis qui vont à la boucherie, maintenant nous ne craignons plus ceux qui tuent le corps, mais nous te craignons, ô Dieu, qui peut tuer le corps et l'homme [l'âme ?] et les précipiter dans le feu<sup>38</sup>. Autrefois dans la tiédeur où nous vivions, nous méprisions la manne spirituelle parce qu'elle tombait à notre porte : mais maintenant qu'elle cesse de tomber, nous la venons chercher bien loin. Ô Seigneur Jésus, vrai prince de vie descendu du ciel, donne nous toujours de ce pain qui nous nourrisse dans l'espérance de la vie éternelle, nous te suivons partout ô Dieu pour en être rassasiés quand même tu nous mènerais dans les prisons, dans les galères, sur les échafauds ou quand même [on] nous massacrerait sur le champ comme il est arrivé à plusieurs de nos frères<sup>39</sup>.

#### L'ÉGLISE DES PRÉDICANTS

Si les premières réunions ont lieu quasi spontanément, sans projet d'ensemble, elles sont animées au hasard des rencontres, dès le début de 1686, certains réformés ont une ambition plus large : remplacer les pasteurs défaillants en convoquant systématiquement des assemblées et restaurer ainsi le culte : ce sont les Prédicants simples laïques qui ne se contentent plus de lire des sermons des pasteurs d'avant la Révocation mais composent leurs propres prédications, baptisent et même distribuent la cène, dans la tradition même du sacerdoce universel. Charles Bost qui a fait l'histoire minutieuse de ces prédicants, en trouve déjà cinq au travail dans la zone de Saint-Jean-du-Gard-Lasalle en janvier 1686 : ils réunissent cinq assemblées qui regroupent plusieurs centaines de fidèles. Parmi eux, un ancien régent d'une vingtaine d'années, François Vivent, originaire de Valleraugue, allait devenir leur chef. A lui, se joignaient bientôt l'ancien avocat Brousson et plusieurs dizaines

d'autres. Pour la seule zone des Cévennes et du Bas-Languedoc, et dans la période 1686-1700, Ch. Bost en a recensé plus de soixante, tous ou presque d'origine modeste, paysans ou plus souvent artisans, cardeurs, tisserands et cordonniers. Leur formation est très sommaire : les plus instruits étaient d'anciens régents ou des chantres, mais beaucoup savaient à peine lire et écrire. Brousson, par son origine sociale comme par sa formation, faisait seule exception, d'où son prestige et son influence.

Au début, et sous l'impulsion de Vivent, les participants aux Assemblées n'hésitaient pas à porter les armes pour pouvoir se défendre si les dragons les attaquaient. De même, les prédicants furent en rapport avec l'étranger et les ennemis du roi pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg. Plusieurs projets de débarquement des Alliés en relation avec les prédicants qui organiseraient alors un soulèvement, furent ainsi élaborés : deux tentatives furent même entreprises, sans grand succès, en septembre 1689 et mars 1690. Évitions sur ce point l'anachronisme des historiens catholiques du XIX<sup>e</sup> siècle, qui s'emparèrent de ces faits pour « prouver » que les protestants français avaient toujours été les agents permanents de l'étranger. Les âmes les plus ardentes se sentaient autant membres d'une chrétienté qu'attachées à un État ; et, en révoquant l'édit de Nantes, le roi avait rompu à leurs yeux un pacte sacré : un siècle auparavant, des catholiques convaincus étaient soutenus par l'Espagne de Philippe II, tandis que sous Louis XII le parti dévot ne se sentait pas infidèle en établissant des liens avec la cour du même pays. Mais ces relations indéniables avec les ennemis du roi renforcèrent les autorités dans leur idée que le culte interdit était une menace pour le royaume tout entier et méritait un châtement exemplaire, et ceci même lorsque Brousson, qui avait accepté d'abord la violence, en vint, après 1692, à la mort de Vivent, à la conception d'une résistance purement spirituelle sans recours aux armes tandis que les Assemblées étaient désormais purement pacifiques.

Cette évolution significative de l'un des deux principaux prédicants est résumée dans un beau texte où l'ancien avocat établit un rapport entre les événements du présent et un récit de l'Ancien Testament (la vision d'Élie au mont Horeb - Rois I, XI, 10), selon une pratique courante à l'époque :

Dieu voulant par là nous faire comprendre qu'en ce dernier temps, il s'élèvera d'abord un terrible vent de persécution qui serait excité par le faux zèle de mauvais pasteurs et qui ébranlerait la foi des plus fermes [persécutions de 1679 à 1688]. Après ce vent, un tremblement de terre mystique, c'est-à-dire un grand mouvement de peuple [Ligue d'Augsbourg] comme nous l'avons vu dans toute l'Europe, après c



- [Where the Bodies Were Buried: Whitey Bulger and the World That Made Him](#) online
- [read Encyclopedia of Ancient Asian Civilizations \(Facts on File Library of World History\)](#)
- [read online Groovy for Domain-Specific Languages](#)
- [\*\*download The Distraction Addiction: Getting the Information You Need and the Communication You Want, Without Enraging Your Family, Annoying Your Colleagues, and Destroying Your Soul\*\*](#)
- [download online The Foster's Market Cookbook: Favorite Recipes for Morning, Noon, and Night](#)
  
- <http://junkrobots.com/ebooks/Where-the-Bodies-Were-Buried--Whitey-Bulger-and-the-World-That-Made-Him.pdf>
- <http://musor.ruspb.info/?library/Encyclopedia-of-Ancient-Asian-Civilizations--Facts-on-File-Library-of-World-History-.pdf>
- <http://berttrotman.com/library/Groovy-for-Domain-Specific-Languages.pdf>
- <http://weddingcellist.com/lib/American-Avatar--The-United-States-in-the-Global-Imagination.pdf>
- <http://academialanguagebar.com/?ebooks/The-Foster-s-Market-Cookbook--Favorite-Recipes-for-Morning--Noon--and-Night.pdf>